



**Les Amis de la Terre**

2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil - France  
tél : 33(0)1 48 51 18 94, fax : 33(0)1 48 51 95012  
e-mail : foret@amisdelaterre.org

Montreuil, le 28 septembre 2007

**Objet : Prise de position du Commerce du Bois sur les importations de Teck de Birmanie**

A l'attention de Mr Boilley, Directeur du Commerce du Bois

Monsieur,

Les récents événements en Birmanie rappellent à la communauté internationale que ce pays est dirigé par une dictature militaire qui, depuis 1962, opprime les populations locales et est opposée à toute forme de changement démocratique.

La Birmanie est un pays très riche en ressources naturelles mais leur exploitation légale ou illégale est entièrement contrôlée par l'armée au pouvoir.

L'exploitation officielle légale est entièrement sous la responsabilité du Ministère des Forêts qui gère toutes les forêts (il n'existe pas de forêt privée) à travers les 38 agences nationales de la Myanmar Timber Enterprise (MTE). Le commerce légal de teck de Birmanie est la seconde source de revenus de la junte au pouvoir.

L'exploitation illégale est également florissante : toutes les 7 minutes, un camion rempli de bois coupé illégalement quitte la Birmanie. Cette exploitation est contrôlée localement par l'armée et permet, d'une part, de payer, nourrir et équiper les 400 000 soldats de la junte et, d'autre part, de stabiliser le pays en distribuant les concessions aux groupes rebelles.

En aucun cas, l'exploitation du teck de Birmanie ne profite au développement des populations locales : les revenus du teck sont investis dans les dépenses militaires, qui ont doublé depuis 20 ans, alors que les dépenses de santé et d'éducation sont les plus faibles au monde. Les populations rurales sont les premières victimes de l'exploitation forestière : en plus des violences, des tortures et du travail forcé sur les chantiers forestiers, le temps passé à travailler pour les militaires les empêche de se consacrer à leurs propres activités. La déforestation détruit également leur milieu de vie : érosion et glissements de terrain, diminution de la surface et de la fertilité des terres, ou encore sécheresse.



**Les Amis de la Terre**

2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil - France  
tél : 33(0)1 48 51 18 94, fax : 33(0)1 48 51 95012  
e-mail : [foret@amisdelaterre.org](mailto:foret@amisdelaterre.org)

En juillet 2006, nous avons interpellé Le Commerce du Bois sur la nécessité de prendre une position ferme vis à vis de l'importation de teck de Birmanie : vous n'avez pas souhaité prendre de position.

Nous vous avons interpellé sur la faiblesse de votre Charte Environnementale qui permet à une entreprise important et commercialisant du teck de Birmanie de communiquer à ses clients être une entreprise responsable, engagée dans le développement durable. Dans le cadre de cette charte, un certificat du Myanmar Timber Enterprise (MTE) est considéré comme un gage de légalité donc un pas vers le développement durable.

Nous espérons que les récents événements permettront à votre fédération de prendre conscience de la nature du régime qui dirige aujourd'hui la Birmanie et de votre responsabilité, en tant qu'importateurs de bois exotiques, au soutien de ce régime.

Nous vous demandons de prendre une position publique sur le teck de Birmanie et d'appeler vos entreprises membres à cesser le commerce de ce bois.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur, de bien vouloir recevoir nos salutations respectueuses,

**Sylvain Angerand**

Chargé de campagne Forêt